

## LE COMITÉ DES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS D'AUTOMOBILES

La représentation professionnelle de l'Automobile a commencé en 1898 avec la création de la Chambre Syndicale de l'Automobile-CSA. En 1909, les constructeurs d'automobiles ont pris leur indépendance et ont fondé la Chambre Syndicale des Constructeurs d'Automobiles-CSCA qui a fait place en 1991 au Comité des Constructeurs Français d'Automobiles-CCFA. Actuellement, il a pour adhérents : Stellantis, Renault et Renault Trucks. Il a pour vocation la gestion des actifs du syndicat et l'étude et la défense des intérêts économiques et industriels des constructeurs français (à l'exclusion des questions sociales qui sont traitées par l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie – UIMM) sur le plan national et international. Il a une filiale AAA DATA, dont l'objet est de fournir des statistiques et des études à ses clients grâce à sa présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la Data automobile.

En 2009, lors de la crise, les constructeurs français d'automobiles et leurs fournisseurs ont mis en place la PFA, Filière Automobile et Mobilités, dont la mission est de contribuer au renforcement de la filière automobile française. En 2012, le Comité Technique Automobile (CTA) et ses deux conseils, le Conseil de Standardisation Technique Automobile (CSTA) et le Conseil de Recherche Automobile (CRA), ayant pour vocation de structurer la recherche et développement, sont créés. Fin 2017, dans le contexte des transitions énergétique, numérique et servicielle, la PFA entre dans une nouvelle étape avec pour missions : l'animation de la dynamique d'innovation, l'action en faveur de la compétitivité tout au long de la filière, le travail d'anticipation en matière d'emplois et de compétences, l'expression des positions communes de la filière, la coordination de l'organisation des salons professionnels et la communication filière.

Depuis 2022, le Comité des constructeurs assure directement ses missions d'études (économie, statistiques et transports) et se repose principalement sur la Plateforme Filière Automobile et Mobilités – PFA pour celles de communication et de lobbying.

Les autres branches du secteur automobile industriel, également adhérentes de la PFA, sont regroupées au sein d'autres fédérations (FIEV – Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules, FFC – Fédération Française de Carrosserie, Industries et Services, FIM – Fédération des Industries Mécaniques, GPA – Groupement Plasturgie Automobile, Elanova – Centre pour la valorisation et l'excellence du caoutchouc).

Les marques étrangères sont, quant à elles, représentées par la Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motocycle (CSIAM).

L'aval du secteur automobile est représenté par MOBILIANS, qui rassemble notamment les métiers du commerce de véhicules, de la distribution de carburants, de la réparation, du recyclage et des services automobiles.

Le Comité des constructeurs et la PFA sont associés aux travaux de l'Association des Constructeurs Européens d'Automobiles (ACEA) dont le siège est à Bruxelles.

Le Comité des constructeurs est membre de l'Organisation Internationale des Constructeurs d'Automobiles (OICA) qui réunit l'ensemble des associations professionnelles nationales au niveau mondial. La PFA est également associée à ses travaux.

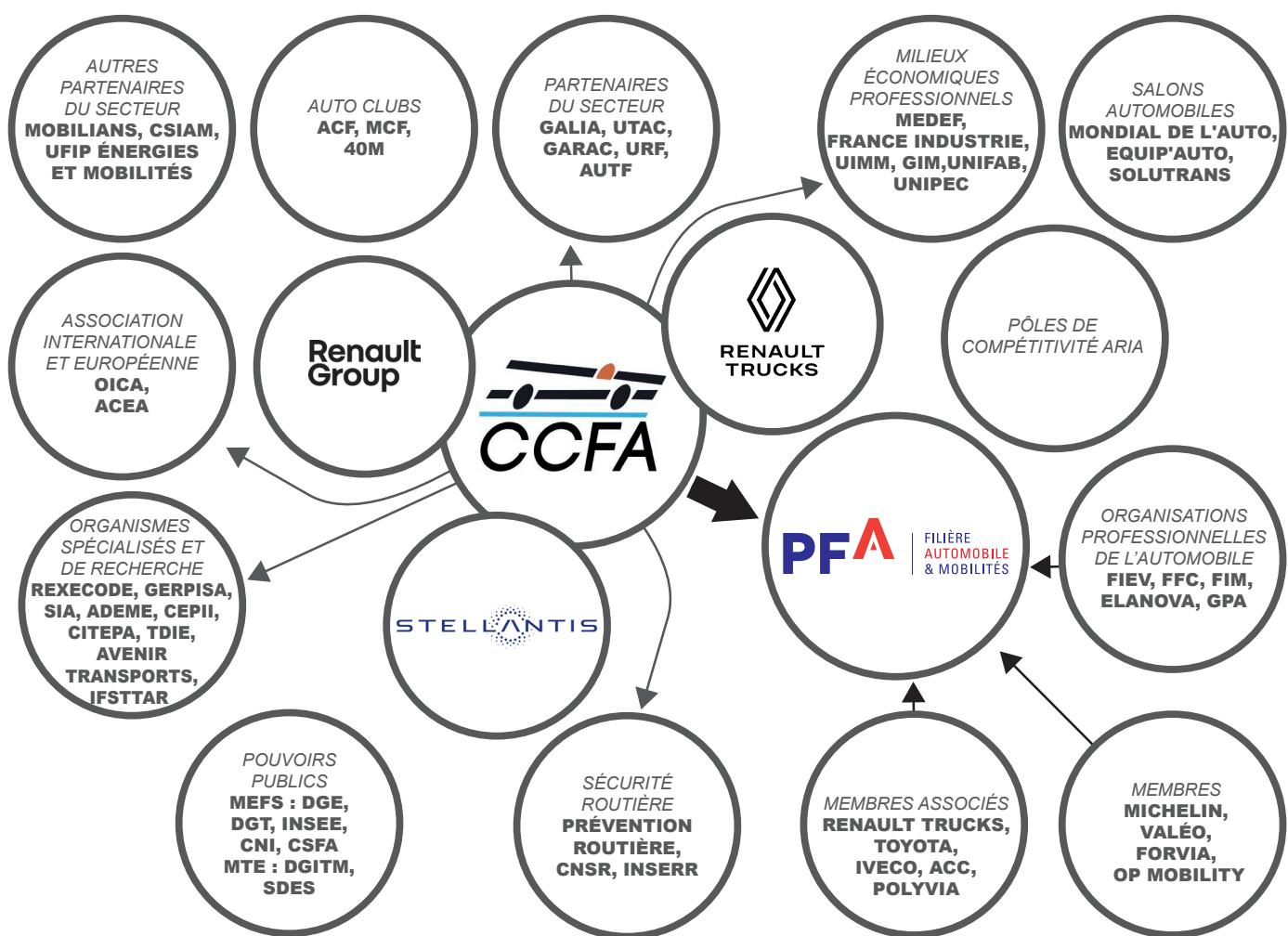


**TÉLÉPHONE :** +33 1 49 52 51 00

**SITE INTERNET :** [ccfa.fr](http://ccfa.fr)

**E-MAIL :** [ecostats@ccfa.fr](mailto:ecostats@ccfa.fr)

## LE CCFA ET SES PARTENAIRES EN 2024



## ► ASSOCIATIONS INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE DE CONSTRUCTEURS

**OICA** : Organisation Internationale des Constructeurs d'Automobiles  
**ACEA** : Association des Constructeurs Européens d'Automobiles

## ► PARTENAIRES DU SECTEUR

**GALIA** : Groupement pour l'Amélioration des Liaisons dans l'Automobile  
**UTAC** : Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle  
**GARAC** : École Nationale des Professions de l'Automobile  
**URF** : Union Routière de France  
**AUTF** : Association des Utilisateurs de Transport de Fret  
**MOBILIANS** : Organisation professionnelle de la distribution et des services de l'automobile, du véhicule industriel, des cycles et motocycles  
**UFIP-E&M** : Union Française des Industries Pétrolières  
**CSIAM** : Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motocycle

## ► ORGANISMES SPÉCIALISÉS ET DE RECHERCHE

**CEPII** : Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales  
**SIA** : Société des Ingénieurs de l'Automobile  
**AIRPARIF** : Association de surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France

**GERPISA** : Groupe d'Études et de Recherche Permanent sur l'Industrie et les Salariés de l'Automobile

**ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

**CITEPA** : Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique

**REXECODE** : Centre de Recherche pour l'Expansion de l'économie et le Développement des Entreprises

**TDIE** : Transports, développement intermodalité et environnement

**IFSTTAR** : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux

## ► AUTO CLUBS

**ACF** : Automobile Club de France  
**MCF** : Mobilité Club France (ex ACA)  
**40M** : 40 millions d'Automobilistes

## ► POUVOIRS PUBLICS

**CNI** : Conseil National de l'Industrie  
**CSF** : Comité Stratégique de Filière  
**MEFS** : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique  
**MTE** : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

## ► MILIEUX ÉCONOMIQUES PROFESSIONNELS

**MEDEF** : Mouvement des Entreprises de France  
**FRANCE INDUSTRIE** : Représentation de l'Industrie en France  
**UIMM** : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie  
**GIM** : Groupe des Industries Métallurgiques de la Région Parisienne  
**UNIPEC** : Union Intersyndicale pour les élections consulaires  
**UNIFAB** : Union des Fabricants pour la protection internationale de la propriété intellectuelle

## ► ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DE L'AUTOMOBILE

**FFC** : Fédération Française de la Carrosserie  
**FIEV** : Fédération des Industries d'Équipements pour Véhicules  
**FIM** : Fédération des Industries Mécaniques  
**ELANOVA** : Centre pour la valorisation et l'excellence du caoutchouc  
**GPA** : Groupement Plasturgie Automobile

## ► SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**CNSR** : Conseil National de la Sécurité Routière  
**INSERR** : Institut National de la Sécurité Routière et de Recherches  
**APR** : Association Prévention Routière